

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07.09.2020 de 19 H 30 à 21H15

Etaient présents : M. FRANCKE Stéphane, Maire, Mme BOUCKENOOGHE Céline, M. PICOTIN Gaëtan, M. BEUN Régis, Mme PAPILLON Anne-Gaëlle, M. GERVOIS Nicolas Adjoints, M. BONNET Dominique, M. TROLET Cédric, M. DEQUIDT Pascal, M. POILLON Jean-Claude, Mme PRUVOST Sonia, Mme VANHERSEL Valérie, Mme LOONES Sylvie, M. LEROY Maxime conseillers municipaux.

Etaient excusés avec pouvoir : Mme GOCYK Béatrice qui a donné pouvoir à Cédric TROLET, M. DUPON Fabien qui a donné pouvoir à Mme VANHERSEL Valérie.

Etait excusée : Mme ACTHREGALLE Caroline

Etaient absentes : Mme DEVEY Elodie, Mme CICHY Claire

Secrétaire de séance : Mme PRUVOST Sonia

Aucune remarque n'est formulée sur le compte-rendu de la séance du 10 août 2020, approuvé à l'unanimité.
En préambule M. Jean-Claude POILLON et quelques autres conseillers souhaiteraient dorénavant avoir une version papier de la préparation aux conseils.

ORDRE DU JOUR

POINTS ADMINISTRATIFS

1/ Désignation des représentants par commission thématique à la CCHF – Révision des propositions précédentes

Pour rappel, ce point figurait à l'ordre du jour le 10 août dernier et la commune a remis ces propositions à la CCHF.
Soit :

1. Commission administration générale, finances, ressources humaines, informatique, numérique et communication.
Gaëtan PICOTIN
Anne-Gaëlle PAPILLON
2. Commission développement économique, développement territorial et agriculture.
Dominique BONNET
3. Commission petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport, santé et portage de repas à domicile.
Gaëtan PICOTIN
Nicolas GERVOIS
Béatrice GOCYK
Sonia PRUVOST
4. Commission voirie, bâtiments et festivités.
Anne-Gaëlle PAPILLON
Nicolas GERVOIS
5. Commission environnement, GEMAPI, espaces verts, aménagement, urbanisme et habitat foncier.
Caroline ACTHREGALLE
Sonia PRUVOST
Valérie VANHERSEL

Cependant par retour de courrier, la CCHF demande à la commune de réduire à deux (1 représentant +1 membre) le nombre de personnes par commission afin de limiter le nombre de personnes en salle de réunion.

Ce cas de figure concerne les deux commissions ci-dessous et le conseil suggère :

3/Commission petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport, santé et portage de repas à domicile.
Proposition : 1 représentant titulaire, 1 membre titulaire, 1 représentant suppléant, 1 membre suppléant.

5/ Commission environnement, GEMAPI, espaces verts, aménagement, urbanisme et habitat foncier.
Proposition : 1 représentant titulaire, 1 membre titulaire, 1 représentant suppléant.

De plus étant donné qu'il n'y a qu'une personne dans la Commission développement économique, développement territorial et agriculture, M. Jean-Claude POILLON propose d'y adhérer.

2/ Règlement intérieur

Les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur. Ce document doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation (article L.2121-8 du CGCT).

M. le Maire propose aux membres du conseil d'étudier le premier projet transmis par mail et de faire un retour pour la prochaine réunion conseil du 05/10/2020 afin de le valider à cette date.

Mme Valérie VANHERSEL suggère qu'à l'article 16 (police des réunions) il soit mentionné que les téléphones portables soient en mode silencieux plutôt qu'éteints. M. Gaëtan PICOTIN est du même avis. La remarque sera prise en compte dans la rédaction finale du document.

POINTS FINANCIERS

3/ Tarifs ALSH automne 2020

Gaëtan PICOTIN, vice-président de la commission jeunesse explique au conseil que :

D'une part il est en cours de relation avec la CAF pour obtenir plus d'explications sur le fonctionnement des allocations perçues par la commune ce qui lui permettra ensuite de poursuivre l'étude de coût qui sera présentée à la prochaine réunion commission jeunesse du 11 septembre prochain et

D'autre part, pour simplifications administratives il est préférable de réévaluer les tarifs s'il y a lieu en début de chaque année civile.

En attendant il est proposé de maintenir les tarifs actuels pour la session d'automne, à savoir :

Quotient Familial CAF	SESSION AUTOMNE 2020 5 jours – Enfants Herzeelois	SESSION AUTOMNE 2020 5 jours – Enfants non Herzeelois	Péricentre à la demi-heure
QF < 400	26.50 euros	40.00 euros	0.39 €
400 < QF < 600	38.00 euros	57.00 euros	0.49 €
600 < QF < 800	48.50 euros	73.00 euros	0.59 €
800 < QF < 1000	60.00 euros	90.00 euros	0.67 €
QF > 1000	76.00 euros	114.00 euros	0.77 €

A l'unanimité, le conseil municipal se range sur la proposition de la commission jeunesse concernant les tarifs des ALSH d'automne 2020.

4/ Vente du Dodge

M. le Maire fait savoir que suite à la mise en vente de ce véhicule quatorze personnes ont répondu à l'annonce avec des offres de prix comprises entre 800 € et 6 500 €.

- La première et meilleure offre à 6 500 € est sous 2 conditions : N° de châssis (81...frappé à gauche) attestant d'une configuration d'origine et la conformité de la carte grise.
- La seconde offre est comprise entre 5 000 € et 6 000 €.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour accepter la première offre et si toutefois les conditions n'étaient pas remplies ce serait pour la seconde offre à 6 000 €.

AUTRE POINT ADMINISTRATIF

4/ Renouvellement de la convention de l'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

M. le Maire souhaite ajouter ce point supplémentaire non mis à l'ordre du jour, en raison de sa demande tout à fait récente émanant de la CCHF.

La commune adhère à titre gratuit au service commun de l'ADS depuis 2015.

Il convient de renouveler cette convention pour une durée de 5 ans, qui permet aux services de la CCHF d'instruire des demandes d'autorisation du droit des sols enregistrées par la commune. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur de la reconduction de cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

POINTS DIVERS & INFORMATIONS

→ Crise sanitaire :

Vu que le Nord est désormais classé en « zone rouge Covid-19 », M. le Maire fait part d'une adaptation de l'occupation des salles de la commune et notamment la salle du restaurant scolaire.

Afin de préserver l'école, la salle de restaurant scolaire ne pourra être utilisée que pour les scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Deux exceptions :

- Le 27/09/2020 journée « Culture du monde »
- Le Don du sang

→ Antenne relais :

M. le Maire fait part de sa rencontre avec M. Hilst et que depuis, celui-ci a décidé de renoncer à l'installation d'une antenne relais sur sa propriété.

→ Mesure Covid-19 / distanciation sociale:

Afin de gagner de la place dans la salle intersociétés et ainsi permettre un accueil des participants tout en respectant les distanciations sociales lors des cours de danse par exemple, Mme Valérie VANHERSEL propose de réfléchir à une solution type « container » pour stockage des chaises et tables en dehors de la salle.

→ Plateforme de déchets verts :

Etant donné que les travaux de ce projet sont en « stand by » M. Jean-Claude POILLON propose que l'emplacement soit remis en exploitation. Mme Valérie VANHERSEL et Mme Sonia PRUVOST rappellent qu'il s'agit d'un projet voté lors du mandat précédent.

M. le Maire explique que de nouveaux éléments sont à prendre en compte, notamment prévoir un espace suffisant pour la manœuvre des véhicules du SIROM ; de ce fait il est nécessaire d'y retravailler. Ce projet devra donc être repris par la commission bâtiment.

→ Radar pédagogique :

Un « feu intelligent » sera installé rue de Wormhout au niveau de l'école. M. le Maire ajoute qu'un radar pédagogique sera mis en place rue de Wylde. Ces dossiers feront au préalable l'objet d'une demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police.

RAPPORT DES COMMISSIONS

1/ Tourisme, culture et patrimoine :

- Mme Céline BOUCKENOOGHE annonce qu'à la journée du patrimoine le 20 sept de 10h à 12h visite de l'église et visite des retables à 11h. Nombre de places limité. Elle fait appel au bénévolat. L'inscription est obligatoire dans le cadre de la sécurité sanitaire.
- La préparation de la JNCP (Journée Nationale du Commerce de Proximité) est en cours.

CR de Mme Céline BOUCKENOOGHE

1- Le marché des producteurs locaux

Nous avons évoqué l'annulation des marchés estivaux organisés par la CCHF pour cause de pandémie. Nous souhaitons conserver cette idée pour l'an prochain.

2- Rallye « Village Patrimoine »

Nous avons été sollicités concernant l'élaboration du livret du rallye « Village Patrimoine ».

3- Le Label Village Patrimoine

Le dernier compte-rendu de la réunion Village Patrimoine du jeudi 13 juin 2019 précise qu'il est urgent de créer pour chaque commune une association pour y intégrer les guides bénévoles.

Pour répondre notamment à cette demande, l'association Histoire & Patrimoine d'Herzeele a été créée.

4- L'orgue de l'église

Cédric TROLET attire l'attention s'agissant de l'orgue dont certaines parties ont été démontées. Nous n'en connaissons pas la raison.

Il serait peut-être opportun de solliciter un professionnel qui pourrait nous faire un point sur son état et sur les éventuelles réparations qui pourraient être effectuées.

2/ Bâtiments :

Mr Régis BEUN fait le point sur les travaux :

- Réception d'un deuxième devis pour réparation du skate park à l'étude.
- Dalle de béton à l'emplacement de la future bibliothèque sera coulée prochainement.
- Réfection de gouttières.
- Installation d'un lavabo dans la classe de Mme Damman.

Mr Cédric TROLET ajoutera par la suite qu'un listing des lampes défectueuses de l'éclairage public a été fait, 10 lampes sont actuellement éteintes et seront à remplacer.

3/ Voirie :

CR de Mme Anne-Gaëlle PAPILLON

- **TRAVAUX RÉALISÉS EN AOÛT :**

- o Curage des fossés sur les voies prévues. Chaque riverain ou exploitant concerné a été prévenu par SMS des travaux de curage et de la nécessité de signaler les éventuels drains.
- o Réparation du puisard Rue de Wylder – Quant à la borne incendie endommagée, les techniciens de Noréade ont contrôlé qu'elle ne présentait pas de fuite. La redresser pourrait justement en créer une. Elle restera donc ainsi car fonctionnelle

- **DEMANDES DE TRAVAUX EFFECTUÉES :**

- o Le puisard de la Rue de la Chapelle Delattre sera fermé par 3 plaques béton
- o Un panneau « Priorité à droite » sera installé à l'intersection de la rue du St Sacrement et de la rue du Manoir

- A l'intersection des « 5 rues » (rue des Aubépines, rue des Colombes, rue du Cheval Noir et nouveau lotissement) : Un stop (panneaux + ligne au sol) sera installé au bout de la rue des Colombes qui est en sens unique. De plus, un panneau « Priorité à droite » sera installé sur la rue des Aubépines pour la rue des Colombes.
- Etude de mise en place d'une traversée de route en diagonale rue de Braems en face de la station Noréade.

- **TRAVAUX PRÉVUS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE :**

- Le chantier des trottoirs Rue de Winnezele et Rue de Bambecque débutera le 14 Septembre pour 3 à 4 semaines.
- Début Octobre s'ensuivra la réfection de la rue de Winnezele par le Département.

4/ Communication :

CR de Mme Anne-Gaëlle PAPILLON

- Choix d'un nouveau nom pour notre journal municipal : « Le P'tit Herzeelois »
- Création de la page Facebook officielle de la commune qui s'appelle « Commune d'Herzele »
Plusieurs administrateurs : Anne-Gaëlle PAPILLON, Maxime LEROY et Nicolas GERVOIS (pour qu'il puisse gérer en autonomie la diffusion des évènements qu'il organise avec la commission des fêtes)
- Distribution du feuillet A3 présentant la nouvelle équipe avec l'agenda des évènements pour Août et Septembre.
- Abonnement à Panneau Pocket – A ce jour : 190 smartphones ont mis Herzele en favori
Les premières diffusions ont généré un nombre de vues important
- Mise à jour du site Web de la commune effectuée

5/ Fêtes et vie associative :

M. Nicolas GERVOIS annonce les futures festivités

- Ducasse de 12 au 20/09
- 13/09 rassemblement de VW cox et Harley, concert de « MAG2 » et « BACK2ROCK », démonstration de Herzele dance.
- 18/09 brocante (en sens unique cause protocole sanitaire), concert « Smile Tune ».
- 20/09 journée du patrimoine, visite de l'église, jeux flamands.
- 04/10 parcours du cœur.
- 10/10 Démonstration de Hip-hop et de rap.

M. le maire ajoute qu'une messe sera célébrée le 13/9/2020 à 10h30 avec participation de l'harmonie suivie du pot de l'amitié.

Suite à ce point M. Nicolas GERVOIS a fait savoir qu'il s'interrogeait sur la rédaction de comptes rendus écrits qui pourraient favoriser à terme l'absentéisme dans les réunions de commissions. Il s'aperçoit que les comptes rendus écrits ne sont pas forcément lus et il ne voit donc pas l'utilité de passer du temps à les écrire.

Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées aux dates ci-dessous :

- 05/10/2020
- 09/11/2020
- 07/12/2020